

CORPORATION
MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC

CORPORATION MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC

(une société d'exploration)

RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice clos le 31 janvier 2020

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de Corporation Métaux Précieux du Québec (la « Société ») est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de la Société sur les résultats que la Société a obtenus au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020 ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 janvier 2020 sans en faire partie. Ce rapport devrait donc être lu conjointement avec les états financiers audités au 31 janvier 2020 et les notes y afférentes. Les commentaires et analyses fournissent un compte rendu de la performance de la Société pour l'exercice clos le 31 janvier 2020. Ce compte rendu a été effectué par la direction grâce aux renseignements compilés à la date du rapport.

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : www.sedar.com. Les actions de la Société sont inscrites sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole CJC, à l'OTCQB Venture Market sous le symbole CJCFF et à la bourse de Francfort sous le symbole YXEP.

DATE

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 30 avril 2020.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives et souvent identifiées par des mots comme « anticiper », « prévoir », « estimer », « évaluer », « projeter », « planifier » et « croire ». Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus sévère), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

NATURE DES ACTIVITÉS

Corporation Métaux Précieux du Québec est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est engagée dans l'acquisition de projets miniers, dans l'exploration et la mise en valeur de ces projets. Les activités de la Société sont exercées au Canada.

Le 27 juin 2018, la Société et Matamec Explorations inc. (« Matamec ») ont procédé à un regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé par une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada. Suite à ce regroupement, la Société a changé sa dénomination sociale pour Corporation Métaux Précieux du Québec et a également procédé à la consolidation de ses actions ordinaires à raison d'une action ordinaire post-consolidation pour 4,16 actions ordinaires pré-consolidation.

Le 1^{er} février 2019, la Société a procédé à la liquidation de sa filiale Matamec, laquelle société était inactive. La dissolution de Matamec a eu lieu le 5 septembre 2019.

FAITS SAILLANTS

- **Projet phare Sakami :** réalisation de 32 sondages (7 448 m) depuis le début de l'année. Ces sondages font partie du programme de forage de 25 000 m annoncé par la Société pour l'année 2020. Les résultats des forages indiquent la continuité du système minéralisé aurifère et un potentiel d'exploration significatif au sud-ouest du gîte La Pointe.
- **Nouveau projet Elmer Est :** acquisition par désignation sur carte d'un intérêt de 100 % dans ce nouveau projet et réalisation d'un levé géophysique hélicoporté. Le projet est situé dans l'axe de la récente découverte aurifère sur le prospect Patwon faite par Exploration Azimut inc. (« Azimut ») sur son projet Elmer. Le projet Elmer Est inclut les projets adjacents de la Société - Annabelle et Opinaca Gold West.
- **OTCQB Venture Market :** début de la négociation des actions ordinaires sur cette plate-forme de négociation américaine.
- **Processus de monétisation des actifs secondaires :** poursuit son cours.

PROJETS ACTIFS

Projets miniers	Solde au 31 janvier 2019	Augmentation	Produits relatifs à l'octroi d'options sur des projets miniers	Gain sur disposition d'option de projet minier	Refacturation	Crédits d'impôts relatifs aux ressources et crédits d'impôts miniers	Solde au 31 janvier 2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>Eyou Istchee Baie-James, Québec :</u>							
Sakami	4 409 854	-	-	-	-	-	4 409 854
<u>Eyou Istchee Baie-James, Québec - Actifs secondaires :</u>							
Corridor Cheechoo-Eléonore	356 063	-	-	-	-	-	356 063
Blanche-Charles	38 040	-	-	-	-	-	38 040
New Gold	6 855	-	-	-	-	-	6 855
Elmer East	65 481	-	-	-	-	-	65 481
<u>Autres actifs secondaires :</u>							
La Loutre	34 600	-	-	-	-	-	34 600
Somanike	208 129	-	(25 000)	-	-	-	183 129
Tansim	40 663	-	(125 000)	84 338	-	-	1
	5 159 685	-	(150 000)	84 338	-	-	5 094 023
Dépenses de prospection et d'évaluation							
<u>Eyou Istchee Baie-James, Québec :</u>							
Sakami	4 203 596	1 913 241	-	-	-	(599 017)	5 517 820
<u>Eyou Istchee Baie-James, Québec - Actifs secondaires :</u>							
Corridor Cheechoo-Eléonore	-	248 283	-	-	-	(103 754)	144 529
Blanche - Charles	45 906	67 952	-	-	-	(23 184)	90 674
Elmer Est	85 345	155 652	-	-	-	-	240 997
<u>Autres actifs secondaires :</u>							
La Loutre	129 181	13 740	-	-	(14 711)	-	128 210
Tansim	23 669	-	-	-	-	-	23 669
	4 487 697	2 398 868	-	-	(14 711)	(725 955)	6 145 899
	9 647 382	2 398 868	(150 000)	84 338	(14 711)	(725 955)	11 239 922

Le tableau ci-dessus est présenté à titre informatif seulement et ne réfère aucunement à la modification de convention comptable adoptée en septembre 2019, tel que mentionné à la note 4 des états financiers.

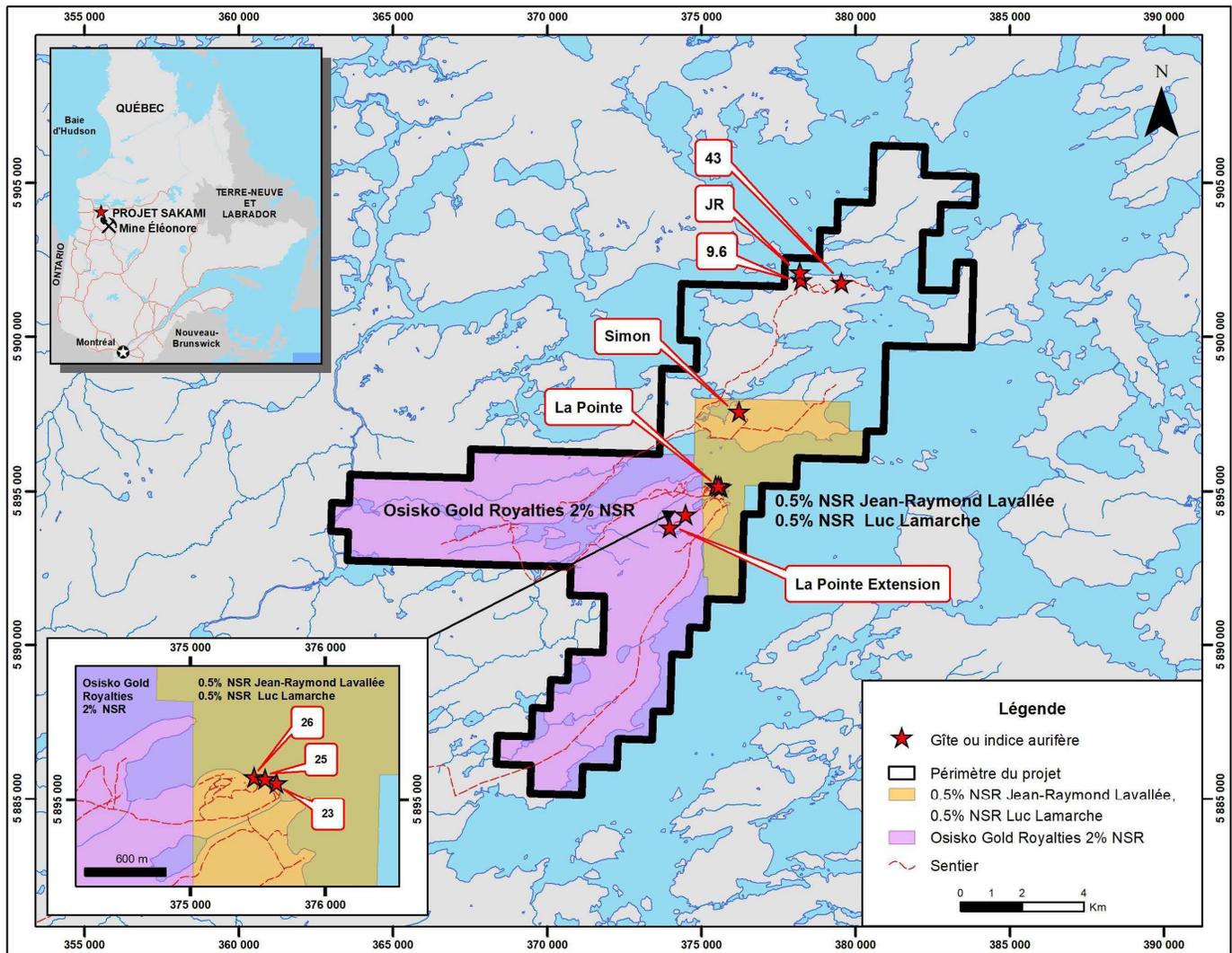
PROJETS D'EXPLORATION

EYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, QUÉBEC

SAKAMI – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Sakami, détenu à 100 % par la Société, est composé d'un bloc contigu de 256 claims (131,13 km²) et inclut les claims contigus qui faisaient partie du projet connu auparavant sous le nom du projet Apple (le « secteur Apple »). Le projet est situé 90 km au nord-ouest de la mine Éléonore, opérée par Newmont Corporation (« Newmont »), à une distance de 570 km au nord de la ville de Val-d'Or et à 900 km au nord-ouest de Montréal. Le projet est assujéti à un produit net de fonderie (« NSR ») de 1 % sur certains titres miniers et un NSR de 2 % sur 81 titres dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$ (voir figure ci-dessous).



Travaux effectués au cours de l'exercice

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 1 913 241 \$ ont été effectuées au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020 sur le projet Sakami.

Gîte La Pointe

La minéralisation du gîte La Pointe est présente dans deux zones aurifères importantes (zones 25 et 26) encaissées dans une séquence volcano-sédimentaire du groupe de Yasinski (sous-province de La Grande) qui est métamorphosée au faciès amphibolite et fortement déformée par un événement régional orienté OSO à ENE. Cette séquence est en contact avec les roches sédimentaires du groupe de Laguiche (sous-province d'Opinaca) à l'est. Les lithologies sont composées principalement de : 1) paragneiss silicifiés et riches en biotite, avec des intrusions de granodiorite, tonalite et de pegmatite, et 2) d'amphibolite (formation de fer sédimentaire métamorphosée et roche volcanique mafique). La minéralisation aurifère est accompagnée de pyrite, pyrrhotite et arsénopyrite disséminées et recoupées par des veinules de quartz-carbonate.

Le 21 janvier 2019, la Société a annoncé les résultats pour les cinq forages complétés entre octobre et décembre 2018 (voir le tableau ci-dessous). Au total, 2 028 m de forage ont été complétés. Les résultats de forage ont confirmé que la minéralisation aurifère connue a été étendue à l'ouest de 50 mètres.

Intersections minéralisées du programme de forage octobre-décembre 2018

Sondage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t)
PT-18-128	295,00	312,00	17,00	1,77
Incluant	300,00	306,00	6,00	3,13
Incluant	295,00	306,00	11,00	2,36
	333,00	335,00	2,00	1,38
PT-18-129	410,00	426,50	16,50	1,39
Incluant	410,00	441,00	31,00	0,93
Incluant	422,00	426,50	4,50	3,45
PT-18-130	Pas de valeurs significatives			
PT-18-131	460,00	466,00	6,00	4,78
Incluant	460,00	465,00	5,00	5,50
PT-18-132	81,00	82,50	1,50	1,03
	122,00	123,00	1,00	2,41
	144,00	146,00	2,00	1,66
	155,00	156,00	1,00	3,26

Notes :

1. Les intervalles correspondent aux longueurs de carotte; il est généralement prévu que les sondages intersectent la minéralisation aussi près que possible de la perpendiculaire à la direction; les épaisseurs vraies sont estimées de 75 % à 90 % de la longueur des intervalles lorsque l'inclinaison des sondages et les pendages des horizons minéralisés sont pris en compte.
2. Toutes les valeurs en or présentées sont non-coupées.
3. Les intersections se situent à l'intérieur des limites géologiques des zones minéralisées, mais n'ont pas encore été corrélées aux structures/horizons individuels dans ces zones.

Le 5 juin 2019, la Société annonçait les résultats de cinq sondages au diamant (totalisant 2 499 m) réalisés lors de la campagne d'hiver 2019 (voir le tableau ci-dessous). Ces sondages font partie de la campagne de sondages pour tester les extensions en profondeur dans l'axe de plongée des zones à haute teneur, définies comme >40 grammes/mètre x intersection forée (Au g/t x longueur intersectée) et l'existence de zones subparallèles à des profondeurs moindres.

Les sondages ont permis de découvrir une extension minéralisée du gîte La Pointe à une profondeur verticale d'environ 600 m dans le secteur ouest de la zone 25 du gîte. Il est interprété qu'un corridor de faille déplace cette extension d'environ 200 m au nord. Le sondage PT-19-137 a recoupé une vaste zone de paragneiss silicifié avec une pegmatite contenant de la pyrite et de l'arsénopyrite disséminée contenant une minéralisation en or à une profondeur de 618,4 m à 747 m dans le sondage. Les nouvelles intersections aurifères sont distantes de 100 à 150 m des intersections aurifères les plus profondes annoncées précédemment et confirment que la minéralisation aurifère reste ouverte en profondeur. Les forages réalisés à ce jour délimitent une zone minéralisée d'une longueur de 900 mètres. L'extension

en profondeur déplacée est localisée dans un axe minéralisé de 2 500 m à partir du gîte La Pointe jusqu'aux zones à l'ouest et au sud-ouest caractérisées par de fortes anomalies géochimiques en or et arsenic dans les sols.

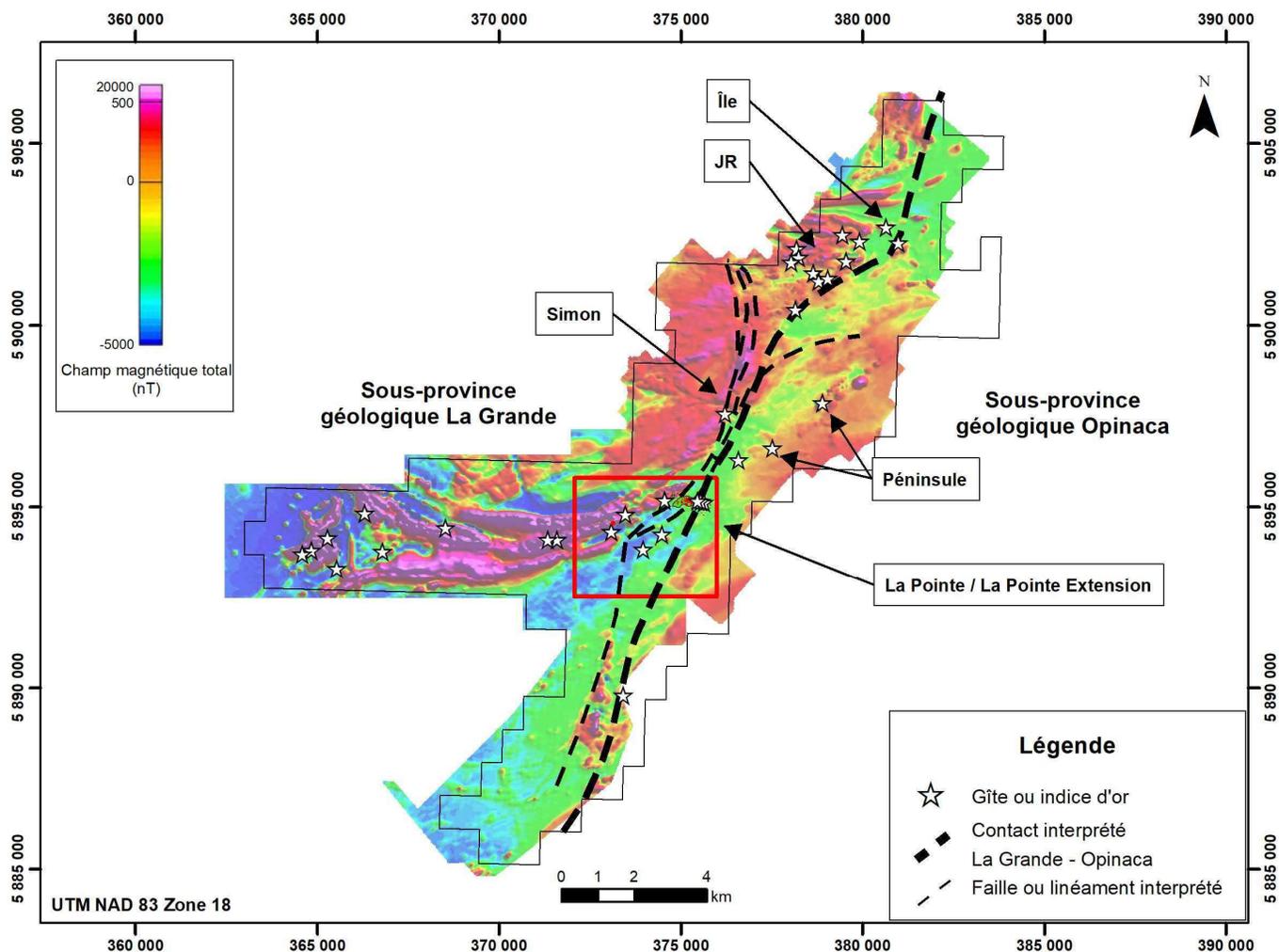
Tableau : Résultats des cinq sondages sur le gîte La Pointe. Les intervalles correspondent aux longueurs de carotte; il est généralement prévu que les sondages intersectent la minéralisation aussi près que possible de la perpendiculaire à la direction; les épaisseurs vraies sont estimées de 75 % à 90 % de la longueur des intervalles lorsque l'inclinaison des sondages et les pendages des horizons minéralisés sont pris en compte. Toutes les valeurs en or présentées ne sont pas coupées.

# Sondage	UTM E	UTM N	Longueur (m)	Azimut	Pendage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t)
PT-19-133	375557	5894968	309	355	-70	48,25	49,00	0,75	1,78
						191,00	192,00	1,00	2,54
						264,00	265,00	1,00	1,19
						288,00	289,50	1,50	5,63
						291,00	292,50	1,50	2,54
					303,00	304,50	1,50	3,10	
PT-19-134	375279	5894944	438	358	-71	97,00	98,00	1,00	1,28
						337,00	351,00	14,00	1,22
						337,00	344,50	7,50	1,69
						369,00	370,00	1,00	1,27
						372,50	377,00	4,50	1,32
						379,50	381,00	1,50	1,35
						418,50	420,00	1,50	1,51
						424,70	426,00	1,30	2,46
					429,00	430,50	1,50	3,19	
PT-19-135	375254	5894888	465	358	-70	390,50	399,50	9,00	0,83
						427,50	429,00	1,50	1,44
PT-19-136	374801	5895027	540	0	-56.5	Pas de valeurs significatives			
PT-19-137	374736	5894960	747	360	-65	628,00	630,35	2,35	6,92
						662,80	663,30	0,50	1,91
						675,40	676,00	0,60	3,49
						689,30	691,00	1,70	0,41
					713,00	714,00	1,00	1,52	

Le 22 octobre 2019, la Société annonçait les résultats des levés hélicoptés magnétométriques, radiométriques (1 400 km linéaires) et de polarisation provoquée ("PP", 15,6 km linéaires) ainsi que du programme de prospection et d'échantillonnage de roches (175 échantillons choisis) et de sols (675 échantillons), qui ont été réalisés à l'été sur le projet Sakami. Ces résultats ont permis d'améliorer la définition des cibles connues et l'identification de plusieurs nouvelles cibles de forage incluant en particulier des cibles représentant l'extension du gîte La Pointe (nommé secteur La Pointe Extension). Les cibles sont caractérisées comme suit :

- situées le long d'un axe minéralisé de 13 km orienté SSO-NNE qui inclut les indices Apple, Péninsule, Simon, JR et Île (avec une minéralisation aurifère détectée dans des échantillons choisis, des sondages et des tranchées) et le gîte La Pointe (voir figure ci-dessous);
- situées à une distance allant jusqu'à 1 500 m du contact favorable entre les sous-provinces géologiques d'Opinaca et de La Grande;
- montre une corrélation spatiale avec une importante discontinuité magnétique présente le long de l'axe minéralisé et parfois avec des structures magnétiques d'orientation E-O;
- étroitement associées aux formations de fer, qui sont discontinues et apparemment plissées; et
- corrélées spatialement avec les anomalies PP et des anomalies géochimiques des sols en or et en arsenic.

L'un des faits saillants du programme a été la définition d'une cible de forage de première priorité sur le secteur La Pointe Extension. Un indice aurifère découvert en 2000 rapportait respectivement 23,82 g/t Au et 4,73 g/t Au dans des échantillons choisis. Deux autres échantillons choisis cet été ont rapporté 9,52 g/t Au et 6,37 g/t Au.

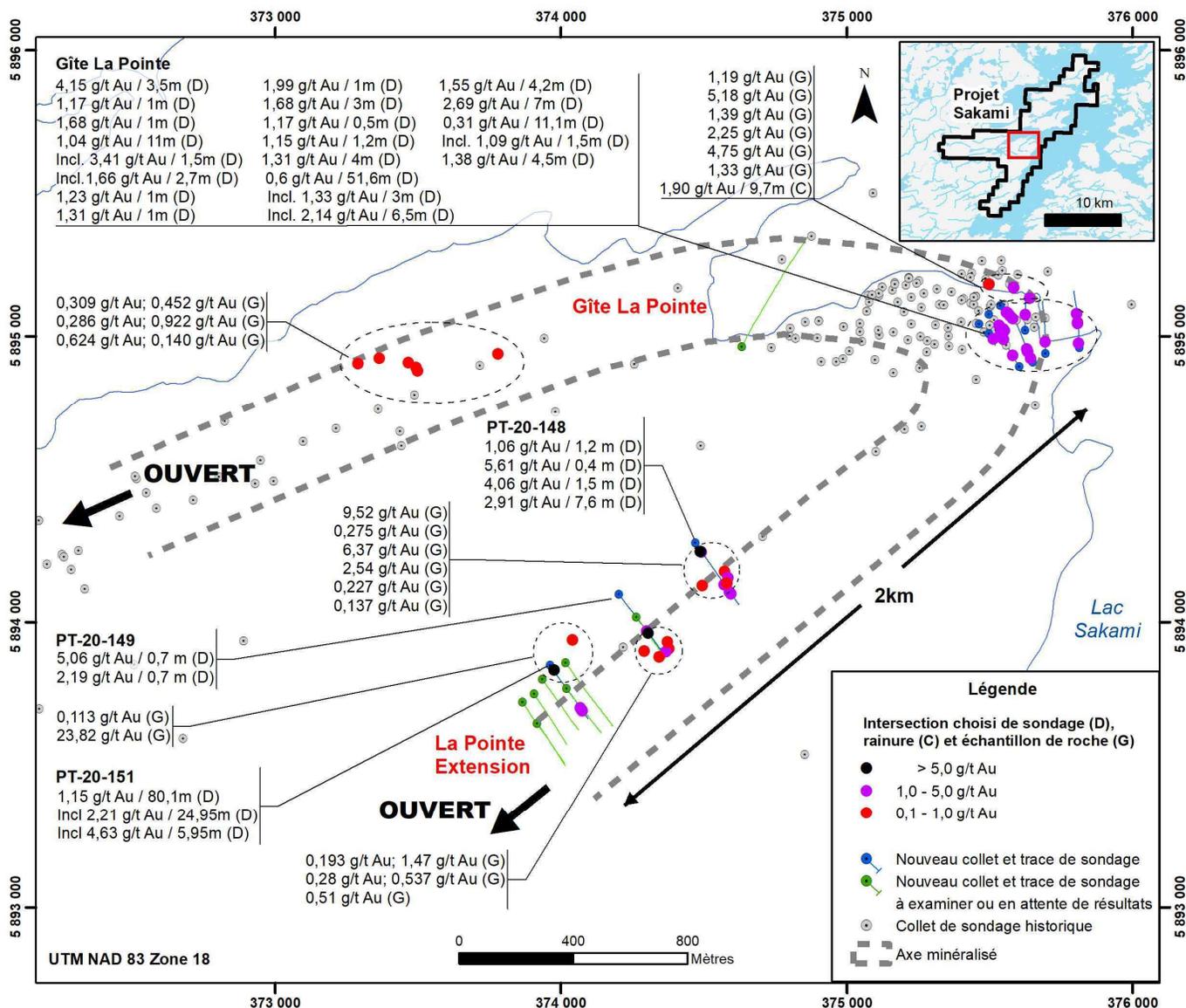


En janvier 2020, la Société a annoncé qu'elle prévoit forer 25 000 m sur le projet Sakami. Les forages ont pour objectif de : 1) confirmer l'extension du gîte La Pointe et de la nouvelle découverte à haute teneur Simon (voir description ci-dessous); et 2) tester de nouvelles cibles supplémentaires situées dans l'axe minéralisée de 13 km de direction SSO-NNE qui inclut les secteurs Apple, Péninsule, JR et Île (avec une minéralisation aurifère détectée dans des sondages, des échantillons choisis et des tranchées). Un total de 21 forages (5 703 m) a été réalisé à l'hiver 2020.

Le 21 avril 2020 la Société a annoncé la découverte de La Pointe Extension à la suite du programme hivernal (voir figure ci-dessous). Les résultats des forages indiquent une continuité du système minéralisé aurifère et un potentiel d'exploration significatif au sud-ouest du gîte La Pointe. Les nouveaux sondages rapportés sont à 2 km du gîte actuel et restent ouverts pour une expansion future. Les résultats de sondages choisis reçus de la campagne de forage d'hiver comprennent :

- PT-20-139 : 4,15 g / t Au sur 3,5 m
- PT-20-141 : 1,04 g / t Au sur 11,0 m
- PT-20-145 : 2,14 g / t Au sur 6,5 m
- PT-20-147 : 2,79 g / t Au sur 7,0 m
- PT-20-148 : 2,91 g / t Au sur 7,6 m
- PT-20-151 : 1,15 g / t Au sur 80,1 m incl. 2,21 g / t Au sur 25 m (résultats partiels)

Le forage devrait reprendre en juin. Les autorités gouvernementales du Québec ont indiqué que l'exploration minière pourrait reprendre en mai 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19.



Secteur Apple

Le secteur Apple couvre une partie de la formation géologique Apple reconnue au début des années 1970 pour la découverte de plusieurs lentilles de conglomérats à cailloux de quartz et à matrice uranifère et pyriteuse couvrant une vaste étendue. Entre 1998 et 2001, le projet a été exploré par Mines d'Or Virginia (maintenant Redevances Aurifères Osisko Ltée), pour évaluer le potentiel aurifère. Des indices significatifs ont été découverts, mais aucun forage n'y a été effectué. Ces indices incluent l'indice Buck découvert en 1998 localisé dans une formation de fer et ayant rapporté jusqu'à 20,15 g/t Au et 2,59 g/t Au sur 3,5 m en rainure. Un autre indice découvert au contact de roches volcaniques et d'une pegmatite a été découvert en 2000 et a rapporté respectivement 23,82 g/t Au et 4,73 g/t Au sur des échantillons choisis. Plusieurs horizons ultramafiques ont révélé des valeurs anormales en platinoïdes lors des travaux effectués en 2000. Les meilleurs résultats sont 0,491 g/t Pt et 0,23 g/t Pd.

On note aussi la présence de pegmatite albitisée au cœur quartzeux possédant une auréole de tourmalinisation intense et pénétrative, de cristaux de béryl prismatiques et la proximité de roches ultramafiques avec minéralisations chromifères (de l'actinote chromifère est présente dans des roches ultramafiques skarnifiées). Ces éléments sont ceux requis pour la formation d'émeraudes.

À la suite des résultats des réanalyses d'échantillons récupérés de carottes de forage historiques et non analysés. Les échantillons de carotte proviennent de 9 sondages réalisés en 2008 par une société qui a opéré le projet précédemment. Un total de 51 échantillons du sondage AP-08-12 seulement ont été réanalysés. De la minéralisation en nickel à haute teneur a été mesurée et a recoupé 1,28 % Ni et 0,26 % de Cu sur 2,55 m (voir le tableau ci-dessous). Cette interception à haute teneur et les hautes valeurs en nickel se retrouvent dans des roches volcaniques mafiques contenant de la pyrite et de la pyrrhotite disséminées. Ces roches font partie d'une séquence de gneiss quartzofeldspathique, d'arénite quartzifère, de paragneiss et de formation de fer.

Tableau – Nouveaux résultats des réanalyses du sondage historique AP-08-12

# Sondage	UTM E	UTM N	Longueur (m)	Azimut	Pendage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t)	Cu %	Ni %
AP-08-12	373098	5894629	201	147	-50	86,05	105,00	18,95	0,04	0,05	0,62
incluant						86,05	93,20	7,15	0,07	0,03	0,88
incluant						86,05	100,00	13,95	0,04	0,07	0,70
incluant						87,30	90,30	3,00	0,10	0,04	1,14
incluant						97,45	100,00	2,55	0,03	0,26	1,28

# Sondage	De (m)	À (m)	Lithologie
AP-08-12	86,05	87,30	Formation de fer
	87,30	93,20	Paragneiss, Py-Po-As
	93,20	97,45	Arénite quartzifère
	97,45	100,00	Roche volcanique mafique, Py-Po
	100,00	105,00	Gneiss quartzofeldspathique

QPM poursuivra son exercice de réexamen des carottes afin d'identifier de manière stratégique les meilleures carottes pour des analyses supplémentaires en 2020.

Secteur Simon-JR

Le 26 mars et le 23 avril 2019, la Société a annoncé les résultats des 11 forages de reconnaissance réalisés dans le secteur Simon-JR situés de 3 à 8 km au nord-est du gîte de La Pointe. Dix des 11 sondages rapportés ont recoupé une minéralisation aurifère. Les faits saillants sont les suivants:

Indice Simon

- SI19-02 - 14,20 g/t Au sur 2,0 m sur un intervalle de 15,25 m de 2,34 g/t Au; et
- SI19-03 - 5,05 g/t Au sur 5,06 m; et
- SI19-04 - 4,66 g/t Au sur 3,5 m.

Indice JR

- JR-19-04 – 1,27 g/t Au sur 15,0 m.

La minéralisation comprend de la pyrite, de la pyrrhotite et de l'arsénopyrite disséminée à semi-massive encaissée dans une séquence volcano-sédimentaire du groupe de Yasinski (sous-province de La Grande) en contact avec les roches sédimentaires du groupe de Laguiche (sous-province d'Opinaca) à l'est. De la minéralisation similaire a été recoupée dans chacun des sondages. Un total de 11 sondages (3 168 m) ont été réalisés à l'hiver 2020. Les résultats sont en attente.

EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, QUÉBEC - ACTIFS SECONDAIRES

CORRIDOR CHEECHOO-ÉLÉONORE – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Corridor Cheechoo-Éléonore est détenu à 100 % par la Société et est constitué de 551 claims (285,70 km²). Le projet se situe dans l'extension de l'axe qui relie les découvertes d'or sur le projet Sakami, la mine d'or Éléonore appartenant à Newmont et la découverte d'or Cheechoo de Ressources Sirios Inc. (« Sirios »). La portion nord-ouest du projet est contiguë au projet Sakami. L'extrémité sud-est du projet est située à environ 24 km au nord-ouest de la mine. Sur la base d'un même niveau de métamorphisme élevé et de paragenèses auro-arséniacales semblables, la Société considère que le contexte géologique du projet est de même nature que celui des découvertes Sakami et Cheechoo et de la mine Éléonore.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % du projet Cheechoo-Éléonore détenu 50 % - 50 % par Ressources Sphinx Itée (« Sphinx ») et Sirios. Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, par l'émission de 600 000 actions ordinaires (post-consolidation).

Travaux effectués au cours de l'exercice

Un levé de géochimie de sols (952 échantillons) et une campagne de prospection (121 échantillons choisis) ont été complétés à la fin de l'été 2019. Des valeurs anormales en or dans plusieurs échantillons de sols ont été détectées dans la portion nord-ouest du projet. Les prochains travaux de terrain sont en cours de planification dans le cadre des travaux à réaliser sur le projet Sakami en 2020.

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 248 283 \$ ont été effectuées au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020.

ELMER EST – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Elmer Est (929 claims, 488,42 km²) est détenu à 100 % par la Société. Ce projet est situé dans le prolongement de la récente découverte aurifère sur le prospect Patwon faite par Exploration Azimut inc. sur son projet Elmer. Le projet Elmer Est acquis par QPM inclut les blocs adjacents Annabelle et Opinaca Gold West. La partie ouest du Projet Elmer Est est contiguë au projet d'Azimut.

Azimut a récemment annoncé plusieurs intersections importantes de forage aurifère sur le prospect Patwon, à savoir 3,15 g/t Au sur 102,0 m, dont 10,1 g/t Au sur 20,5 mètres. La partie ouest du projet Elmer Est située le plus près de la découverte de Patwon montre un cadre géologique favorable à la minéralisation aurifère.

Les claims incluent des séquences de roches volcano-sédimentaires prospectives et des intrusions appartenant à la sous-province Opinaca et orientées dans un axe généralement orienté est-ouest. Sur le bloc d'Opinaca Gold West, des anomalies géochimiques en or et arsenic ont été identifiées. Un suivi de prospection a été réalisé à l'automne 2019 (155 échantillons choisis). Aucun résultat significatif n'a été obtenu.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Un levé hélicopté magnétique a été réalisé à l'hiver 2020 pour couvrir le projet. Le projet est également l'objet d'une compilation géologique. Les résultats permettront de mieux définir les travaux d'exploration de surface prévus pour cet été.

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 155 652 \$ ont été effectuées au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020.

BLANCHE ET CHARLES – PROJETS D'OR-CUIVRE

Description du projet

Le projet Blanche est détenu à 100 % par la Société et est composé de 256 claims (130,92 km²). Ce projet est situé à une distance d'environ 40 km à l'ouest de la mine Éléonore. Il est accessible au kilomètre 230 de la route Trans-Taïga. Le projet Charles est détenu à 100 % par la Société et est constitué de 61 claims (31,15 km²). Il se situe à environ 120 km au nord-est de la mine Éléonore à environ 15 km à l'est du projet Blanche, le long de la route Trans-Taïga. Les projets couvrent des roches volcano-sédimentaires de la sous-province La Grande.

Dans un communiqué de presse en date du 30 avril 2019 la Société a mis en évidence le fort potentiel cuivre-or de ces projets. Les deux projets sont adjacents à la découverte à haute teneur en cuivre-or-molybdène-argent Mythril d'Exploration Midland inc. (« Midland »). Les échantillons choisis de la découverte de Mythril sont de nature sélective. Les teneurs obtenues ne sont pas nécessairement représentatives de la minéralisation présente sur le projet. BHP Billiton Canada Inc. a récemment investi 5,9 M\$ dans Midland pour financer le forage de la découverte de Mythril.

Sur le projet Blanche, la prospection et le prélèvement d'échantillons choisis ont été complétés par la Société en 2017. Un total de 221 échantillons a été recueilli systématiquement sur le long de lignes espacées de 400 mètres. Les valeurs des échantillons les plus élevées pour le cuivre sont: 0,31 %, 0,29 %, 0,10% et 0,10 %; et pour l'or: 0,20 g/t, 0,19 g/t et 0,13 g/t. Les moyennes sont de 0,02 % pour le cuivre et de 0,01 g/t pour l'or. Les échantillons choisis sont de nature sélective. Les teneurs obtenues ne sont pas nécessairement représentatives de la minéralisation présente sur le projet.

Le projet Charles montre un contexte géologique similaire. Il consiste en un horizon de basalte amphibolitisé d'orientation NE, intercalé de formations en fer litées et de bandes de paragneiss à biotite et grenat. Des roches ultramafiques ont été observées. Des hauts magnétiques linéaires ont été identifiés dans la portion SE du projet et montrent une corrélation spatiale avec les formations de fer.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Les premiers travaux de reconnaissance sur le terrain ont été effectués sur le projet Charles durant l'automne 2019 (124 échantillons choisis) afin de valider davantage le potentiel en cuivre-or. Aucun résultat significatif n'a été obtenu mais seulement environ 40% de la superficie du projet a été couverte par les travaux. D'autres travaux de reconnaissance sont prévus à l'été 2020. Les résultats obtenus permettront de mieux évaluer le potentiel d'exploration avec pour objectif d'inviter d'autres parties à former des partenariats ou acquérir ces deux projets.

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 67 952 \$ ont été effectuées sur les projets Blanche et Charles au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020.

NEW GOLD – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet New Gold est détenu à 100 % par la Société et est composé de 49 claims (25,90 km²). Il se situe à environ 5 km au nord-ouest du projet 167 extension où Les Mines d'Or Visible Inc. a annoncé, en 2014, la découverte de plusieurs blocs erratiques ayant rapporté des teneurs en or, argent, cuivre et zinc.

Le projet a été acquis par désignation sur carte suite à une compilation de l'ensemble des informations disponibles au MERN et d'une évaluation des trainées glaciaires pour permettre de remonter à une possible source in situ des blocs erratiques identifiés par Les Mines d'Or Visible Inc. Le projet acquis couvre une forte anomalie magnétique orientée SO-NE qui est recoupée par une structure majeure orientée NW-SE. L'intersection de ces deux structures est localisée au centre du projet.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Il n'y a eu aucun travail effectué par la Société au cours de l'exercice.

CHEMIN TROÏLUS – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Chemin Troïlus est détenu à 100 % par la Société et est constitué de 61 claims (33,15 km²). Le projet est localisé 25 km au sud-ouest de l'ancienne mine d'or et cuivre Troïlus et environ 110 km au nord-nord-ouest de la ville de Chibougamau avec un bon accès routier. Le projet est localisé à l'extrémité sud-ouest d'un corridor or-cuivre orienté vers le nord-est à la limite nord de la ceinture de roches vertes Frotet-Troïlus. Ce corridor comprend la Mine Troïlus qui a été exploitée par Inmet Mining Corporation de 1997 à 2010 et a produit plus de 2 millions d'onces d'or et 70 000 tonnes de cuivre. Les travaux de prospection effectués ont identifié des blocs minéralisés dans une zone de 220 m par 45 m orientée vers le nord-est dans le corridor. Les blocs minéralisés, cependant, n'ont pas été expliqués par le programme de forage préliminaire et leur source dans le socle rocheux demeure une priorité pour l'exploration future. En combinaison avec le forage, les résultats des campagnes d'échantillonnage tills confirment la prospectivité du secteur. Des travaux complémentaires seront nécessaires pour découvrir la provenance des blocs.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % du projet détenu par Sphinx. Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, par l'émission de 369 000 actions ordinaires (post-consolidation). La Société prévoit vendre ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration sur le projet.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 1 040 \$ ont été effectuées au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020.

AUTRES ACTIFS SECONDAIRES

LAC-DES-ÎLES WEST – PROJET DE GRAPHITE

Description du projet

Le projet Lac-des-Îles West est composé d'un bloc contigu de 23 claims (9,88 km²) bordant la limite ouest de la mine de graphite Lac-des-Îles (opérée par Imerys), près de la ville de Mont-Laurier à 183 km au nord-ouest de Montréal.

Le 16 avril 2020, la Société et Lomiko Metals Inc. (« Lomiko ») ont procédé à la signature d'un amendement à la convention d'option pour les projets Lac-des-Îles West et La Loutre permettant à Lomiko d'acquérir jusqu'à 100 % d'intérêt dans les deux projets. Lomiko devra également verser un montant additionnel de 1 125 000 \$ en espèces, émettre à la Société 1 000 000 actions ordinaires de Lomiko (pour les deux projets) sur une période débutant à la date de l'exercice réputé de l'option du 6 février 2015 et se terminant le 31 décembre 2021.

Au 31 janvier 2020, la Société détient 20 % du projet.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Il n'y a eu aucun travail effectué par la Société au cours de l'exercice.

LA LOUTRE – PROJET DE GRAPHITE

Description du projet

Le projet La Loutre est composé d'un bloc contigu de 48 claims (28,67 km²) situé à approximativement 53 km à l'est de la mine de graphite du Lac-des-Îles (opérée par Imerys), à 120 km au nord de Montréal.

Le 16 avril 2020, la Société et Lomiko Metals Inc. (« Lomiko ») ont procédé à la signature d'un amendement à la convention d'option pour les projets Lac-des-Îles West et La Loutre permettant à Lomiko d'acquérir jusqu'à 100 % d'intérêt dans les deux projets. Lomiko devra verser un montant additionnel de 1 125 000 \$ en espèces, émettre à la Société 1 000 000 actions ordinaires de Lomiko (pour les deux projets) sur une période débutant à la date de l'exercice réputé de l'option du 6 février 2015 et se terminant le 31 décembre 2021.

Des échantillons choisis prélevés sur le projet ont révélé jusqu'à 22,04 % de carbone graphite et les résultats des tests de pureté du carbone rapportent jusqu'à 100 % de pureté carbone dans les flocons larges et extra larges. Les résultats des échantillons choisis et de la cartographie sur le projet confirment une structure portante de graphite couvrant une superficie d'environ 7 km par 1 km dans plusieurs zones parallèles de 30 m à 50 m de largeur. Une autre zone a également été identifiée, couvrant une superficie d'environ 2 km par 1 km dans plusieurs zones parallèles de 20 m à 50 m de largeur qui comprend des résultats allant jusqu'à 18 % de graphite. Les échantillons choisis sont sélectifs de par leur nature et ne peuvent être considérés comme représentatifs du gîte.

Le 24 mars 2016, un rapport technique technique indépendant en vertu du Règlement 43-101 sur les normes de divulgation concernant les projets miniers, préparé par B. Turcotte et G. Servelle d'InnovExplo Inc. de Val-d'Or, au Québec, et O. Peters d'AGP Mining. Inc., et intitulé « Technical Report and Mineral Resource Estimate for the La Loutre Property » a été déposé sur le site Sedar (www.sedar.com). Les ressources minérales estimées par InnovExplo Inc. sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Ressources indiquées				
Zone	Teneur de coupure Cg (%)	Tonnage (tonnes métriques)	Teneur Cg (%)	Graphite (tonnes métriques)
Toutes les zones	> 3.0	4,137,300	6.50	268,800
	> 2.5	6,927,500	4.95	342,900
	> 2.0	15,181,200	3.49	529,200
	> 1.5	18,438,700	3.19	588,400
	> 1.0	19,005,400	3.13	595,700
	> 0.8	19,137,500	3.12	596,900
	> 0.6	19,279,600	3.09	595,300
	> 0.5	19,381,900	3.09	598,400

Ressources présumées				
Zone	Teneur de coupure Cg (%)	Tonnage (tonnes métriques)	Teneur Cg (%)	Graphite (tonnes métriques)
Toutes les zones	> 3.0	6,181,000	6.11	377,600
	> 2.5	9,699,200	4.86	471,800
	> 2.0	15,332,000	3.92	600,300
	> 1.5	16,675,100	3.75	624,900
	> 1.0	16,927,300	3.71	628,000
	> 0.8	17,120,500	3.68	629,700
	> 0.6	17,306,700	3.63	628,100
	> 0.5	17,400,900	3.63	631,600

Les résultats d'un programme de forage de 1 550 m complété en 2017 sur la zone Refractory a intercepté de multiples zones de minéralisation en graphite. Le 24 avril, le 6 mai et le 9 juillet 2019, la Société et son partenaire Lomiko ont annoncé les résultats des forages d'exploration au diamant reçus du programme sur la zone Refractory du projet. Un total de 21 sondages ont été complétés pour un total de 2 985 mètres. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont très encourageants.

Au 31 janvier 2020, la Société détient 20 % du projet.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 13 740 \$ dont 14 711 \$ ont été assumées par Lomiko au 31 janvier 2020 suite aux ententes d'options intervenues.

SOMANIKE – PROJET DE NICKEL

Description du projet

Le projet Somanike appartient à 100 % à la Société et est constitué de 107 claims (50,21 km²). Ce projet est situé à environ 25 km au nord-ouest de la ville de Malartic, en Abitibi. Le projet a été nommé dans le cadre de la signature d'un accord de coopération avec la première nation Abitibiwinni, basée à Pikogan, Québec. Il couvre une longueur de

plus de 14 km et se compose de roches archéennes volcaniques (les groupes de Malartic et Louvicourt) et de roches sédimentaires du groupe de Kewagama. Depuis l'année 2014, Sphinx a réalisé des travaux d'exploration pour valoriser le potentiel en nickel et en or du projet. Le secteur du projet inclut l'ancienne mine souterraine de nickel-cuivre Marbridge qui a produit 774 227 tonnes de minerai titrant 2,28 % de nickel et 0,1 % de cuivre entre 1962 et 1968, avec quatre gisements découverts par prospection de surface et forages entre 1957 et 1966. Marbridge est la seule mine de nickel dans la région de l'Abitibi à ce jour et représente le premier gisement de sulfure de nickel au Québec associé à des roches volcaniques komatiitiques.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % du projet détenu par Sphinx. Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, par l'émission de 531 000 actions ordinaires (post-consolidation).

La Société a conclu une convention d'option avec Vanicom Resources Limited (« Vanicom ») sur le projet Somanike. Selon les termes de l'entente, Vanicom pourra acquérir un intérêt indivis de 100 % dans le projet en contrepartie d'un paiement total de 25 000 \$ en espèces à la signature de l'entente (paiement reçu). Vanicom devra également émettre 125 000 \$ en actions ordinaires de Vanicom, verser 75 000 \$ en espèces et engager 600 000 \$ en dépenses d'exploration au plus tard le 15 juin 2021. Class 1 Nickel and Technologies Inc. a une option d'acquérir un intérêt de 100 % dans les droits détenus par Vanicom. Vanicom a réalisé à l'automne 2019 des travaux de géophysique de surface sur le projet.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Il n'y a eu aucun travail effectué par la Société au cours de l'exercice.

PROJET KIPAWA-ZEUS – PROJET DE TERRES RARES

Description du projet

La Société détient un intérêt de 68 % dans le projet Kipawa, détenu par la Société en coparticipation coentreprise terres rares Kipawa (« SCCK »). Investissement Québec détient un intérêt de 32 %. Ce projet fait partie des 73 claims (43,03 km²) du projet Kipawa-Zeus. Les claims ne faisant pas partie du projet Kipawa sont détenus à 100 % par la Société. Le projet est situé dans la région du Témiscamingue au Québec, à 140 km au sud de Rouyn-Noranda et à 90 km au nord-est de North Bay, en Ontario.

Le projet se situe dans la province géologique de Grenville, à environ 55 km au sud du contact avec la province géologique du Supérieur. Les lithologies consistent principalement de gneiss avec un degré de métamorphisme allant du faciès des schistes verts au faciès amphibolite-granulite. Douze indices de terres rares lourdes ont été identifiés, dont certains contiennent du niobium et du tantale. Le gisement de Kipawa est défini par trois horizons enrichis à l'intérieur de la syénite du complexe alcalin de Kipawa. Cette syénite contient des oxydes de terres rares légères, mais principalement des oxydes de terres rares lourdes. Les travaux de forage effectués depuis 2011 totalisant 293 forages (24 571 m) ont été utilisés pour réaliser une étude de faisabilité (préparée par Roche ltée et GENIVAR inc. avec le support de SGS Géostat et Golder Associés ltée). L'étude a présenté un calendrier de production sur 15 ans, à l'exclusion d'une période de pré-production de deux ans, visant à enlever le mort-terrain pour permettre une exploitation à ciel ouvert et la construction d'une usine de traitement et des infrastructures connexes. L'identification de nouvelles ressources minérales pourrait potentiellement augmenter cette durée de vie.

Le 18 septembre 2014, Matamec et Toyotsu Rare Earth Canada Inc. (« TRECan ») ont procédé à la signature d'une entente de terminaison concernant le projet Kipawa. À la suite de la signature de cette entente, Matamec a payé la somme de 280 000 \$ à TRECan et TRECan a converti son intérêt indivis de 49 % dans le projet en une redevance future de 10 % sur le profit net de l'exploitation.

Le 24 septembre 2017, SCCK a pris la décision de cesser les activités de développement du projet Kipawa et par la suite les activités de recherche avec différents partenaires universitaires et agences gouvernementales. Le projet a été acquis le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec. La Société vise à intéresser une ou des tierces parties à se joindre au projet.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 6 610 \$ ont été effectuées au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020.

TANSIM – PROJET DE LITHIUM

Description du projet

Le projet Tansim est constitué de 65 claims (37,66 km²) et est situé dans la MRC de Témiscamingue. Un intérêt de 50 % est détenu par la Société. Le projet Tansim fait partie de la sous-province géologique du Pontiac; situé au sud de la sous-province de l'Abitibi, au sein de la Province archéenne du Supérieur. Les lithologies sont composées d'un ensemble de roches métasédimentaire-métavolcanique-granitoïde-gneiss d'âge archéen tardif.

Le 18 janvier 2018, Matamec a octroyé une option d'achat sur 65 claims à Sayona Québec inc. (« Sayona ») une filiale détenue à 100 % par la société australienne Sayona Mining Corp. (« Sayona Mining »). En vertu de cet option Sayona peut acquérir 50 % des 65 claims, en versant un montant de 103 587 \$ pour les frais de renouvellement des titres miniers, ou un montant de 63 587 \$ (montant versé), en effectuant des travaux d'exploration avant le 31 janvier 2018 sur 50 claims et en versant les frais de renouvellement pour les autres claims. En plus, Sayona a l'obligation de dépenser 200 000 \$ en travaux d'exploration (condition respectée) et de verser un montant de 100 000 \$ (montant versé) à la Société. Le 13 novembre 2018, l'entente a été modifiée pour reporter l'échéance de la réalisation des travaux et le versement d'un montant de 100 000 \$ du 31 janvier 2019 (condition respectée) au 19 avril 2019 (montant versé).

Pour acquérir un intérêt additionnel de 50 % pour obtenir 100 %, Sayona doit dépenser 350 000 \$ (condition respectée) en travaux d'exploration et verser un montant de 250 000 \$ à la Société. Le 22 décembre 2019, l'entente a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2020 pour reporter le versement de 250 000 \$ du à la Société moyennant un paiement de 25 000 \$ (montant versé). En plus, la Société recevra un NSR de 2 % sur la production des minéraux extraits sur le projet.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé par une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

En août 2018, Sayona a annoncé que le programme d'exploration sur Tansim visait à définir des cibles de forage aux zones Viau-Dallaire et Viau. Viau-Dallaire est un dyke de pegmatite mesurant 300 m de long et entre 12 et 20 m d'épaisseur. Sur la seconde zone, Viau, les pegmatites ont été cartographiées sur une surface allant jusqu'à 200 m de long et 30 m de large. Un levé géophysique aérien récent a confirmé une forte anomalie magnétique est-ouest qui correspond à la cartographie de surface historique des pegmatites sur une zone de 9 km de long et de 700 m de large. De plus, les roches magnétiques de composition intermédiaire/mafique de la roche encaissante, confirmées par le levé, sont recoupées par des dykes de pegmatites granitiques sous-parallèles contenant du lithium, du béryllium et du tantale.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Le 9 avril 2019, Sayona Mining annonçait les résultats d'une première campagne de forage sur le projet. Les faits saillants sont les suivants :

- Deux dykes sous-parallèles de pegmatite orientés est-ouest avec une minéralisation à grains grossiers de spodumène ont été intersectés sur une distance de 350 mètres ;
- Les forages mettent en évidence la minéralisation des deux dykes, y compris 12,35 m @ 1,29% Li₂O près de la surface dans le premier dyke sub-affleurant et 43,7 m @ 0,82% Li₂O, incluant 16,1 m @ 1,26% Li₂O dans le second dyke plus profond ; et
- Le programme de forage démontre que le système de pegmatite est ouvert dans toutes les directions, avec le potentiel de découvrir d'autres dykes de pegmatite subparallèles.

Le 20 novembre 2019, Sayona Mining annonçait que d'après les récents forages la cible d'exploration Viau-Dallaire située sur le projet a été estimée entre 5 millions de tonnes pour une teneur estimée de 1,2-1,3 % Li₂O, et 25 millions de tonnes pour une teneur estimée de 1,2-1,3 % Li₂O. La minéralisation est ouverte dans toutes les directions. Il est

à noter que Sayona Mining a divulgué que la quantité et la teneur potentielles de la cible d'exploration sont de nature conceptuelle et constituent donc une approximation. Il n'y a pas eu suffisamment d'exploration pour estimer une ressource minérale et il est incertain que de nouvelles activités d'exploration conduisent à l'estimation d'une ressource minérale.

Sayona prévoit réaliser d'autres travaux pour valoriser le projet.

VULCAIN – PROJET DE CUIVRE-ZINC

Description du projet

Le projet Vulcain est constitué de 68 claims (40,05 km²) situés en Haute-Gatineau. Il est accessible par la route provinciale pavée 117 et par une route de gravier de 45 km reliant le projet à la sortie Lac Arthur. Le projet appartient à 100 % à la Société. Un gisement situé dans la propriété sous le lac Renzy a déjà fait l'objet d'une exploitation minière de 1969 à 1972 sous le nom de Mine Renzy, on y avait extrait près de 718 000 tonnes de minerai à 0,7 % Ni et 0,7 % Cu. Des travaux de réhabilitation ont été entrepris à l'automne 2019 par le MERN sur le secteur de l'ancienne opération minière. Le gisement et les indices de nickel-cuivre du projet se rencontrent tous à l'intérieur de sills ultramafiques. Ces sills dont la largeur varie de 10 à 300 m et dont la longueur atteint jusqu'à 3 km recourent des paragneiss du supergroupe de la province géologique Grenville.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé par une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec. La Société prévoit vendre son intérêt dans le projet ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Il n'y a eu aucun travail effectué par la Société au cours de l'exercice.

ONTARIO

Description du projet

La Société détient une participation de 50 % dans quatre blocs non-contigus totalisant 41 claims miniers à cellules uniques, quatre claims brevetés (droits de surface et miniers) et trois baux (droits de surface et miniers) totalisant 12,77 km² du projet Matheson Joint Venture (« Projet Matheson »), situé à 24 km du centre-ville de Timmins en Ontario. International Explorers and Prospectors Inc. (« IEP ») détient l'autre 50 %.

Le Projet Matheson couvre des lithologies et des structures prospectives analogues au contexte géologique de la mine d'or voisine Hoyle Pond, exploitée par Newmont Corporation. La mine de Hoyle Pond a produit 4 millions d'onces d'or à une teneur moyenne de 12 g/t en or de 1985 à 2018, ce qui en fait l'un des gisements à plus haute teneur du camp de Timmins. La présence de minéralisation sur des projets adjacents et/ou à proximité n'est nécessairement indicative que la minéralisation peut être présente sur le Projet Matheson. Un certain nombre de cibles d'exploration ont été identifiées par des programmes d'exploration antérieurs, mais n'ont pas été systématiquement testées par forage.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé par une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

Travaux effectués au cours de l'exercice

La Société a déposé un rapport technique National Instrument 43-101 (« Rapport Technique ») concernant le Projet Matheson. Le Rapport Technique a été préparé par M. Paul Chamois, géologue, de RPA Inc., qui est une personne qualifiée indépendante au sens du Règlement 43-101. IEP et la Société prévoient vendre leur intérêt respectif dans le projet.

Personnes responsables de l'information technique

Normand Champigny, Ing., Chef de la direction, et Jean-Sébastien Lavallée, Géo. (OGQ # 773), Vice-président de l'exploration et actionnaire de la Société, personnes qualifiées au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* ont rédigé et approuvé le contenu technique des projets du présent rapport de gestion.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ANNUELLES

Les principales informations financières qui suivent sont tirées de nos états financiers audités préparés selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 janvier 2020 ainsi que pour nos états financiers audités pour l'exercice clos le 31 janvier 2019.

en millier de dollars, sauf les données par action	Exercice clos le 31 janvier 2020	Exercice clos le 31 janvier 2019 (retraité)
Revenus d'intérêts et autres revenus	51	31
Perte nette	(2 576)	(8 219)
Perte nette de base et diluée par action	(0,053)	(0,223)
Total des actifs	7 716	4 112

Les principales données financières annuelles qui suivent devraient être lues conjointement avec les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 janvier 2020, lesquels sont disponibles sur le site www.sedar.com.

CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

La Société capitalisait historiquement les dépenses liées aux activités d'exploration et d'évaluation après avoir atteint un certain stade en vertu d'IFRS 6 - *Prospection et évaluation de ressources minérales*.

Le 27 septembre 2019, la Société a adopté un changement volontaire de méthode comptable concernant les frais d'exploration et d'évaluation. La nouvelle méthode comptable adoptée par la Société consiste à imputer les dépenses de prospection et d'évaluation à l'état de la perte nette et de la perte globale jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale aient été établies pour soutenir le développement futur du projet et que ce développement reçoive l'approbation du conseil d'administration.

Les informations financières pour l'exercice clos le 31 janvier 2019 et pour la période de trois mois close le 31 janvier 2019 présentées dans les faits saillants financiers du rapport de gestion ont été retraitées afin de refléter le changement de convention comptable lié aux dépenses de prospection et d'évaluation, tel qu'adopté en 2020.

Une description du changement de méthode comptable et de ses impacts est présentée à la note 4 des états financiers déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Il est à prévoir que les résultats d'exploitation trimestriels seront tributaires, dans un avenir prévisible, de plusieurs facteurs, y compris le calendrier des travaux d'exploration et aussi selon l'importance et l'augmentation des dépenses liées à nos efforts en matière de développement de la Société. En raison de ces variations, la Société croit que les comparaisons d'une période à l'autre de ses résultats d'exploitation ne donnent pas une idée claire et précise du rendement futur de la Société.

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour l'exercice clos le 31 janvier 2020. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées des états financiers audités pour l'année indiquée.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	31 janvier	
	2020	2019
Salaires, frais généraux d'administration et déplacement	884 104 \$	363 695 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	117 906 \$	286 414 \$
Honoraires professionnels et de consultants	446 335 \$	607 179 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	2 289 \$	8 342 \$
Dépenses de prospection et d'évaluation	1 506 067 \$	6 933 506 \$
Rémunération et paiements fondés sur les actions	277 698 \$	254 475 \$
Impôts de la partie XII.6	38 \$	7 212 \$
Variation de la juste valeur des titres négociables et des bons de souscription	(411 335) \$	276 300 \$
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	35 011 \$	- \$
Radiation d'immobilisations corporelles	- \$	30 943 \$
	<u>2 858 113 \$</u>	<u>8 768 066 \$</u>
Revenus d'intérêts	(32 077) \$	(29 709) \$
Autres revenus	(18 495) \$	(1 546) \$
Gain sur radiation de dette	- \$	(199 583) \$
	<u>2 807 541 \$</u>	<u>8 537 228 \$</u>
Perte avant impôts	2 807 541 \$	8 537 228 \$
Impôts différés	(231 347) \$	(318 468) \$
	<u>2 576 194 \$</u>	<u>8 218 760 \$</u>
Perte nette et perte globale pour l'exercice	2 576 194 \$	8 218 760 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>2 460 498 \$</u>	<u>3 275 858 \$</u>

Salaires, frais généraux d'administration et déplacement

Les salaires, frais généraux d'administration et déplacement pour l'exercice clos le 31 janvier 2020 sont composés principalement par les salaires et charges sociales, assurances, les intérêts et pénalités, les frais de déplacement et de représentations, les frais d'occupation et de bureau, ainsi que les frais de renouvellement des titres miniers de la Société. La variation à la hausse de 520 409 \$ par rapport à l'exercice précédent est principalement due à une augmentation des frais de déplacement et de représentations, des frais de renouvellement des titres miniers de la Société ainsi que les salaires et charges sociales. Les salaires et charges sociales sont à la hausse par rapport à l'exercice précédent, étant donné que l'exercice clos le 31 janvier 2020, compte une année complète de salaires et charges sociales comparativement à six mois durant l'exercice clos le 31 janvier 2019. Durant l'exercice clos le 31 janvier 2020, le nombre d'employés a également augmenté par rapport à l'exercice de 2019.

Inscription, registrariat et information aux actionnaires

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 janvier 2020 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. La variation à la baisse de 168 508 \$ est principalement due à une diminution des frais d'agent transfert, des frais de relations aux investisseurs ainsi que des frais d'informations aux actionnaires.

Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour l'exercice clos le 31 janvier 2020 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, d'audit, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation à baisse de 160 844 \$ par rapport l'exercice précédent provient d'une baisse des dépenses de nature légale et comptable compensés par une légère hausse des frais de développement des affaires et des honoraires de consultants.

Dépenses de prospection et d'évaluation

Les dépenses de prospection et d'évaluation comprennent les frais de prospection et d'évaluation engagés sur les projets Blanche-Charles, Chemin Troïlus, Corridor Cheechoo-Éléonore, Elmer Est, Kipawa-Zeus, La Loutre, Matheson ainsi que Sakami. Les crédits d'impôts relatifs aux ressources et crédits d'impôts miniers relatifs à ces projets, les produits relatifs à l'octroi d'options sur les projets Tansim et Somanike ainsi que la refacturation font également partie de ce poste. Des dépenses de prospection et d'évaluation de 1 506 067 \$ ont été engagées au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La charge de rémunération et paiements fondés sur des actions de 277 698 \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2020 représente la charge reliée à la valeur de 2 070 000 options d'achat d'actions octroyées à des administrateurs, des dirigeants et des consultants en utilisant le modèle de Black-Scholes.

Variation de la juste valeur des titres négociables et des bons de souscription

La variation des titres négociables est liée à la fluctuation des cours de chacun des titres détenus sur la Bourse de croissance TSX. Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020, la Société a exercé 1 000 000 de bons de souscription de Metalla Royalty & Streaming Ltd (« Metalla ») lui permettant d'acquérir le même nombre d'actions ordinaires à un prix de 0,75 \$ l'action. Au cours de l'exercice, la Société a également disposé de ces 1 000 000 d'actions ordinaires de Metalla, pour un produit de disposition de 1 254 085 \$.

Autres revenus

Les autres revenus pour l'exercice clos le 31 janvier 2020 se chiffrent à 18 495 \$ (1 546 \$ en 2019) et représentent des revenus de dividendes, des revenus de location et des frais de gestion. De par son statut de société d'exploration, la Société ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capitaux sociaux.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 janvier 2020. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers intermédiaires résumés non audités pour chacune des périodes de trois mois indiquées.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	31 janvier (3 mois)	
	2020	2019
Salaires, frais généraux d'administration et déplacement	250 908 \$	149 216 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	50 220 \$	11 079 \$
Honoraires professionnels et de consultants	143 138 \$	(12 326) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	352 \$	971 \$
Dépenses de prospection et d'évaluation	1 352 228 \$	6 943 991 \$
Rémunération et paiements fondés sur les actions	(84 186) \$	254 475 \$
Impôts de la partie XII.6	- \$	139 \$
Variation de la juste valeur des titres négociables et des bons de souscription	(11 250) \$	276 300 \$
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	- \$	(31 043) \$
Radiation d'immobilisations corporelles	- \$	30 943 \$
	<u>1 701 410 \$</u>	<u>7 623 745 \$</u>
Revenus d'intérêts	(14 398) \$	(16 706) \$
Autres revenus	(6 194) \$	(753) \$
Gain sur radiation de dette	- \$	(154 091) \$
Perte avant impôts	1 680 818 \$	7 452 195 \$
Impôts différés	(231 347) \$	(20 271) \$
Perte nette et perte globale pour la période	<u>1 449 471 \$</u>	<u>7 431 924 \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>2 460 498 \$</u>	<u>3 275 858 \$</u>

Salaires, déplacement et frais généraux d'administration

Les salaires, frais généraux d'administration et déplacement pour la période de trois mois close le 31 janvier 2020 sont composés principalement par les salaires et charges sociales, assurances, les intérêts et pénalités, les frais de déplacement et de représentations, les frais d'occupation et de bureau, ainsi que les frais de renouvellement des claims de la Société. La variation à la hausse de 101 692 \$ par rapport à la période précédente est principalement due à une augmentation des frais de renouvellement des titres miniers de la Société ainsi qu'à une augmentation des salaires et charges sociales. Le nombre d'employés a également augmenté par rapport à la période comparative de 2019.

Inscription, registrariat et information aux actionnaires

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour la période de trois mois close le 31 janvier 2020 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. La variation à la hausse de 39 141 \$ est principalement due à une augmentation des frais de relations aux investisseurs suite à la signature de l'entente avec la firme Red Cloud Financial Services Inc. ainsi que des frais d'information aux actionnaires.

Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour la période de trois mois close le 31 janvier 2020 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, d'audit, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation à la hausse de 155 464 \$ par rapport à la période précédente provient d'une augmentation des frais de développement des affaires et des frais légaux et comptable. Dans la période précédente, la Société a reçu des crédits sur pour des factures relatives aux frais légaux et comptable ce qui occasionné une augmentation pour la période de trois mois close le 31 janvier 2020.

Dépenses de prospection et d'évaluation

Les dépenses de prospection et d'évaluation comprennent les frais de prospection et d'évaluation engagés sur les projets Blanche-Charles, Chemin Troilus, Corridor Cheechoo-Éléonore, Elmer Est, Kipawa-Zeus, La Loutre ainsi que Sakami. Les crédits d'impôts relatifs aux ressources et crédits d'impôts miniers relatifs à ces projets, le produit relatif à l'octroi d'options sur le projet Tansim ainsi que la refacturation font également partie de ce poste. Des dépenses de prospection et d'évaluation de 1 352 228 \$ ont été engagées au cours de la période de trois mois clos le 31 janvier 2020.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La rémunération et paiements fondés sur des actions pour la période de trois mois close le 31 janvier 2020 représente la charge reliée à la valeur de 270 000 options d'achat d'actions octroyées à une firme de relations aux investisseurs, compensée par une révision de la charge associée à 1 450 000 options octroyés au cours de l'exercice. Une charge de rémunération négative de 84 186 \$ a donc été attribuée au cours de la période à l'égard des options d'achat d'actions octroyées en utilisant le modèle de Black-Scholes.

Variation de la juste valeur des titres négociables et des bons de souscription

La variation des titres négociables est liée à la fluctuation des cours de chacun des titres détenus sur la Bourse de croissance TSX.

Autres revenus

Les autres revenus pour la période de trois mois close le 31 janvier 2020 se chiffrent à 6 194 \$ (753 \$ en 2019) représentent des revenus de dividendes, des revenus de location et des frais de gestion. De par son statut de société d'exploration, la Société ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capitaux sociaux.

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont dérivées des états financiers non audités de la Société pour chacun des trimestres suivants :

en milliers de \$ sauf données par action	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 juillet 2018	30 avril 2018
Revenus d'intérêts et autres revenus	21	4	6	20	17	11	3	-
Bénéfice net (perte nette)	(1 449)	(390)	(780)	43	(7 290)	(337)	(570)	(22)
Bénéfice net (perte nette) de base et diluée par action	(0,030)	(0,009)	(0,017)	0,001	(0,162)	(0,008)	(0,018)	(0,001)

SITUATION FINANCIÈRE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 janvier 2020 s'élevait à 2 460 498 \$ comparativement à 3 275 858 \$ au 31 janvier 2019. Il est de l'intention de l'équipe de direction d'assurer l'apport additionnel de financement sous forme d'équité afin de continuer de supporter le développement des actifs de prospection et d'évaluation actuels et futurs.

Voici le détail des placements effectués par la Société et l'emploi qu'elle prévoit en faire.

Date	Financement		Objectifs commerciaux
Novembre 2019	Actions accréditatives	5 623 903 \$	Dépenses d'exploration
Novembre 2019	Actions ordinaires	916 800 \$	Fonds de roulement
Décembre 2019	Actions ordinaires	500 000 \$	Fonds de roulement

Pour la prochaine année financière, la Société a budgété 1 262 000 \$ pour les frais d'administration. Bien que la direction estime que, outre sa capacité de continuer à recueillir du financement par l'émission d'actions dans le futur, elle sera capable de maintenir le statut de ses obligations courantes d'exploration et de conserver ses projets en bonne condition pour les 12 prochains mois; l'exploration avancée de certains des actifs de prospection et d'évaluation nécessitera des ressources financières additionnelles substantielles. Il n'y a aucune assurance que de tels financements seront disponibles lorsque requis, ou sous des conditions qui seront favorables pour la Société. La Société peut aussi choisir de procéder à l'exploration et au développement des actifs de prospection et d'évaluation par l'entremise de coentreprises. La direction évalue actuellement les possibilités de financements futurs.

FLUX DE TRÉSORERIE

	31 janvier	
	2020	2019
Activités opérationnelles	(4 117 516) \$	(3 917 411) \$
Activités de financement	6 342 906 \$	5 272 161 \$
Activités d'investissement	(3 040 750) \$	228 294 \$
	<u>(815 360) \$</u>	<u>1 583 044 \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>2 460 498 \$</u>	<u>3 275 858 \$</u>

Durant l'exercice clos le 31 janvier 2020, les fonds utilisés pour les activités opérationnelles ont surtout servi à assurer une bonne gestion et à promouvoir la Société.

Durant l'exercice clos le 31 janvier 2020, l'activité de financement suivante a composé ce poste :

Le 29 novembre 2019, la Société a émis 8 908 258 actions ordinaires « accréditives » de charité au prix de 0,40 \$ chacune, 7 105 517 actions ordinaires « accréditives » au Québec au prix de 0,29 \$ chacune; et 4 167 273 actions ordinaires au prix de 0,22 \$ chacune, pour un produit brut total de 6 540 703 \$.

Le 9 décembre 2019, la Société a émis 2 272 728 actions ordinaires au prix de 0,22 \$ chacune, pour un produit brut total de 500 000\$.

Durant l'exercice clos le 31 janvier 2020, les activités d'investissement ont consisté en l'acquisition et la vente de titres négociables, l'acquisition de placements, la vente et l'achat d'immobilisations corporelles.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements

La Société a conclu plusieurs ententes de services avec des fournisseurs et des consultants qui prévoient des paiements minimums totaux de 559 474 \$ en 2021. Au 31 janvier 2020, le total des charges payées d'avance et des dépôts liés à ces ententes de services s'élevait à 554 435 \$, dont 544 302 \$ attribuables à des dépôts relatifs aux activités de prospection et d'évaluation.

REDEVANCES SUR LES PROJETS MINIERS

Projets	REDEVANCES		COMMENTAIRES
	Nom	Pourcentage	
Projets Territoire Eeyou Istchee Baie-James, Québec			
Sakami incluant le secteur Apple	Osisko Gold Royalties Ltd. (pour le secteur Apple)	100 %	2 % NSR, 1 % rachetable pour 1 000 000 \$
	Luc Lamarche	50 %	1 % NSR sur certains claims
	Jean-Raymond Lavallée	50 %	
	Osisko Gold Royalties Ltd	100 %	2 % NSR sur 81 claims, 1 % rachetable pour 1 000 000 \$
Elmer Est	Tony Perron, Tony Perron & Janine Mongrain pour certains claims, Tony Perron Hélène Laliberté pour certains claims	100 %	2 % NSR, 1 % rachetable pour 500 000 \$
Chemin Troilus	Ressources Tectonic inc.	100 %	2 % NSR, 1,5 % rachetable pour 2 000 000 \$
Autres projets, Québec			
La Loutre	Jean-Sébastien Lavallée	33,33 %	1,5 % NSR sur certains claims, 0,5 % rachetable pour 500 000 \$
	Jean-Raymond Lavallée	33,33 %	
	Michel Robert	33,33 %	
Somanike	Osisko Gold Royalties Ltd.	100 %	2 % NSR sur 55 claims
	Globex Mining Enterprises inc.	100 %	GMR (Gross Metal Royalty) sur 7 claims, 1,0 % si Ni moins de 6 US\$, 1,5 % entre 6 \$ et 8 US\$, 2,0 % si plus de 8 US\$
	Jefmar Inc.	100 %	2 % NSR sur 7 claims, 1 % rachetable pour 1 000 000 \$
	RNC Minerals	100 %	2 % sur 6 claims, 2% rachetable pour 2 000 000 \$
Kipawa	Toyotsu Rare Earth Canada Inc.	100 %	10 % sur le profit net de l'exploitation
Tansim	Ressources Minérales Mistassini Inc.	100 %	1,25 % NSR sur 4 claims, 0,25 % rachetable pour 60 000 \$
Valmont	André Gauthier	100 %	1 % NSR, rachetable pour 500 000 \$ payable sur 2 années
Vulcain	André Gauthier	60 %	1% NSR, rachetable pour 500 000 \$
	Jacques Duval	40 %	
Projet, Ontario			
Matheson	International Explorers and Prospectors Inc.	100%	1,5 % NSR, 0,75 % rachetable pour 1 500 000 \$
	Amalco	100%	0,75 % NSR, 0,75 % rachetable pour 750 000 \$
	Certaines personnes et sociétés sur certains titres	100%	1 % NSR, 1 % rachetable pour 500 000 \$

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES
Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

A) Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020, la Société a n'a encouru aucune somme (25 907 \$ en 2019) en honoraires professionnels et de consultants auprès du chef des opérations financières.

B) Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020, la Société a encouru des dépenses de prospection et d'évaluation pour un montant de 1 280 292 \$ (2 180 113 \$ en 2019), 62 489 \$ en honoraires professionnels et de consultant (néant en 2019), des frais généraux d'administration de 178 210 \$ (60 662 \$ en 2019) auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière inc., une société dont le vice-président de l'exploration (auparavant président du conseil d'administration) de la Société est actionnaire. La Société a un montant de 221 211 \$ à payer au 31 janvier 2020 à Consul-Teck Exploration Minière Inc. (703 064 \$ au 31 janvier 2019).

C) Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020, la Société n'a encouru aucun honoraire professionnel et de consultant (125 000 \$ en 2019) auprès de la société Relations publiques Paradox, une société contrôlée par le président (auparavant président et chef de la direction) de la Société. En relation avec ces transactions, la Société n'avait aucun solde à payer au 31 janvier 2020 (néant au 31 janvier 2019).

D) Le vice-président de l'exploration de la Société détient 33,33 % de la redevance de 1,5 % NSR sur le projet La Loutre suite à une entente signée en 2012. La Société détient l'option de racheter 0,5 % du NSR pour la somme de 500 000 \$.

Le tableau qui suit illustre la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la Société :

	31 janvier 2020	31 janvier 2019
	\$	\$
Salaires et charges sociales	450 590	124 951
Rémunération et paiements fondés sur les actions	216 494	222 335
	<u>667 084</u>	<u>347 286</u>

ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Depuis le 31 janvier 2020, l'écllosion de la nouvelle souche de coronavirus, plus précisément identifiée comme la « COVID-19 », a forcé les gouvernements à l'échelle mondiale à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour freiner la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, de restriction temporaire sur toutes les affaires non essentielles, des périodes d'isolement volontaire et la distanciation sociale, ont perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont subi une grande volatilité et un affaiblissement important. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. La durée et l'incidence de la pandémie de la COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

La Société poursuit ses activités hors site afin de poursuivre ses objectifs pendant cette période incertaine qui évolue rapidement et afin de suivre les directives émises par le Gouvernement du Québec et Santé Canada / Santé Québec. Il n'est pas possible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de ces conséquences, tout comme leur incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses activités dans les périodes futures. Nous prévoyons cependant, qu'en raison de l'incertitude des marchés, la Société pourrait être limitée dans sa capacité à lever des fonds supplémentaires.

Le 17 février 2020, la Société a modifié son régime d'options d'achat d'actions. La modification portait sur le nombre maximal d'actions pouvant être émises à l'exercice des options octroyées aux termes du Régime d'options d'achat d'actions de 4 498 055 à 6 743 433.

Le 17 février 2020, la Société a accordé 94 796 \$ en bonus aux employés et à un consultant en reconnaissance de leur performance au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020.

Depuis le 12 mars 2020, les actions ordinaires, de la Société, se négocient sur le OTCQB Venture Market, une plateforme de négociation américaine exploitée par le groupe OTC Markets à New York. Le titre de la Société se négocie sous le symbole « CJCFF ».

ATTESTATION DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS LES DOCUMENTS ANNUELS

Le chef de la direction et le chef des opérations financières ont signé les attestations officielles des documents annuels tels que requis par le règlement 52-109 pour émetteur émergent, confirmant l'examen, l'absence d'information fautive ou trompeuse et l'image fidèle des documents annuels déposés.

- Le chef de la direction et le chef des opérations financières confirment avoir examiné les états financiers annuels et le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 janvier 2020.
- Le chef de la direction et le chef des opérations confirment qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, que les documents annuels ne contiennent pas d'information fautive ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à

une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents annuels.

- Le chef de la direction et le chef des opérations financières confirment qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, que les états financiers annuels et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents annuels donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture de l'exercice présenté dans ses documents annuels, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour cet exercice.

AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ANALYSE PAR LA DIRECTION

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers audités.

COMPOSANTES IMPORTANTES

	2020	31 janvier 2019	2018
États du résultat global			
Honoraires professionnels et de consultants	446 335 \$	607 179 \$	78 598 \$
Salaires et charges sociales	450 590 \$	160 260 \$	11 404 \$
Frais généraux d'administration et frais de déplacement	433 514 \$	203 435 \$	87 050 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	117 906 \$	286 414 \$	135 329 \$
Dépenses de prospection et d'évaluation	1 506 067 \$	6 933 506 \$	- \$
Rémunération et paiements fondés sur des actions	277 698 \$	254 475 \$	146 754 \$
Variation de la juste valeur des titres négociables et des bons de souscription	(411 335) \$	276 300 \$	76 592 \$
	2020	31 janvier 2019	2018
États de la situation financière			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 460 498 \$	3 275 858 \$	1 692 814 \$
Placements	3 600 000 \$	- \$	- \$
Dépôts relatifs aux activités de prospection et d'évaluation	544 302 \$	- \$	- \$
Crédits d'impôts relatifs aux ressources et crédits d'impôts miniers à recevoir	789 780 \$	398 429 \$	- \$

DIVULGATION DES TITRES EN CIRCULATION (au 30 avril 2020)

Actions en circulation :	67 434 334
Options en circulation :	5 440 385
Prix de levée moyen :	0,32 \$

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prix d'exercice \$</u>
Décembre 2020	1 125 000	0,61
Février 2021	250 000	0,37
Juillet 2021	100 000	0,35
Décembre 2021	270 000	0,235
Février 2022	100 000	0,280
Mai 2022	240 385	0,624
Décembre 2023	1 020 000	0,61
Juin 2024	450 000	0,34
Juillet 2024	1 000 000	0,35
February 2025	685 000	0,28
Mars 2025	200 000	0,19
	<u>5 440 385</u>	

Bons de souscription et options aux courtiers en circulation :

	5 656 194
Prix de levée moyen :	0,73 \$

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prix d'exercice \$</u>
Juin 2020	4 445 331	0,85
Novembre 2021	1 210 863	0,30
	<u>5 656 194</u>	

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

NOUVELLES NORMES ADOPTÉES AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2020**IFRS 16, Contrats de location**

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui prévoit un modèle exhaustif pour l'identification de contrats de location et leur traitement dans les états financiers des bailleurs et des preneurs. Elle remplace IAS 17, *Contrats de location*, et ses directives interprétatives connexes. D'importants changements ont été apportés à la comptabilisation par le preneur, car la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement a été supprimée et la comptabilisation des actifs et des passifs touche tous les contrats (sous réserve de

quelques exceptions limitées à l'égard de contrats de location à court terme et de contrats de location d'actifs de moindre valeur). En revanche, IFRS 16 ne comporte pas de modifications importantes des exigences relatives aux bailleurs. La Société n'a pas de contrats de location d'une durée supérieure à un an.

La Société a adopté cette norme rétrospectivement le 1^{er} février 2019 sans retraiter les chiffres des périodes comparables, comme le permettent les dispositions transitoires propres à la norme (méthode rétrospective modifiée).

L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société puisqu'elle s'est prévaluée de l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*.

L'interprétation donne des indications concernant la comptabilisation des passifs et des actifs d'impôt exigible et différé dans les cas où il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux.

La Société a adopté cette norme rétrospectivement le 1^{er} février 2019 sans retraiter les chiffres des périodes comparables, comme le permettent les dispositions transitoires propres à la norme (méthode rétrospective modifiée).

Selon l'interprétation, la Société doit :

- se demander si elle devrait considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt les regrouper, en fonction de l'approche qui fournit la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude;
- refléter une incertitude quant au montant d'impôt à payer (ou recouvrer) s'il est probable qu'elle devra payer (ou recouvrer) un montant lié à l'incertitude;
- évaluer une incertitude fiscale d'après la méthode du montant le plus probable ou la méthode de la valeur attendue, selon celle qui fournit la meilleure prévision du montant à payer (ou recouvrer).

L'adoption de cette nouvelle interprétation n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

NOUVELLES NORMES ADOPTÉES AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2019

IFRS 9, Instruments financiers

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers.

Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

Le 1^{er} février 2018, la Société a appliqué rétrospectivement IFRS 9 conformément aux dispositions transitoires énoncées dans la norme et a retraité ses états financiers comparatifs. L'adoption de cette nouvelle norme comptable a entraîné une augmentation du déficit cumulé d'ouverture de 75 032\$ car les titres négociables et les bons de souscription qui étaient auparavant désignés comme actifs financiers disponibles à la vente et qui étaient évalués à la juste valeur à chaque date de clôture selon IAS 39 sont maintenant classés dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le classement des autres actifs et des passifs financiers est demeuré inchangé.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur comprenant, dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction qui sont directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. La Société comptabilise les instruments financiers à la date de transaction à laquelle elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Risques et incertitudes. La Société est sujette à une variété de risques, dont certains sont exposés ci-dessous. Si l'un des risques suivants se matérialise, les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société pourraient en être grandement affectés défavorablement.

Risques inhérents aux activités d'exploration minière. L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques projets qui sont explorés sont ultimement développés en mines productrices. Des formations inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pertes d'énergie, le manque de main-d'œuvre, des inondations, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre appropriée sont d'autres risques impliqués dans la conduite de programmes d'exploration. La Société, de temps à autre, augmente son expertise interne d'exploration et d'opération avec des conseils de consultants ou autres, lorsque requis. La viabilité commerciale d'un gisement aurifère ou autre dépend de plusieurs facteurs incluant le coût des opérations, la variation de la teneur et les fluctuations dans le prix du minéral produit. Il n'y a aucune installation souterraine ou de surface sur les projets miniers de la Société, ni aucun gisement connu de valeur commerciale. Tout programme réalisé sur un projet de la Société constituerait une recherche exploratoire de minéraux.

Titres de projet. Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les projets miniers dans lesquels elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces projets sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les projets peuvent être assujettis à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des revendications territoriales des premières nations ou des gouvernements et au non-respect de dispositions réglementaires.

Permis et licences. Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

Prix des métaux. Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommations globales et régionales, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut pas être prévu précisément.

Compétition. L'industrie minière est intensément compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec plusieurs compagnies possédant de plus grandes ressources financières et facilités techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

Règlements environnementaux. Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncées de temps à autre par les agences gouvernementales. Les lois environnementales impliquent des restrictions à l'égard de déversements, de l'émission de substances variées produites dans le cadre d'opérations minières, telles que l'infiltration de parcs à résidus qui résulterait en pollution de l'environnement. Cette législation peut résulter en l'imposition d'amendes et pénalités. De plus, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'autorisation d'avis d'impact environnemental. La réglementation environnementale évolue, ce qui signifie que les standards sont plus stricts et que les pénalités pour non-conformité sont plus rigoureuses. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, officiers et employés. Le coût de conformité aux changements ou règles gouvernementales a le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

Conflits d'intérêts. Certains administrateurs ou administrateurs proposés de la Société sont aussi administrateurs, officiers ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et en bon père de famille au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils pourraient avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son

intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point. Pour déterminer si oui ou non, la Société participera dans tout projet ou opportunité, les administrateurs considéreront premièrement le degré de risque auquel la Société s'expose et sa situation financière à ce moment.

Stade de développement. Les projets de la Société sont au stade d'exploration et à ce jour, aucun d'entre eux n'a un gisement avec une estimation de réserves minérales. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement, et dans le futur, il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus, qu'elle opérera à profit ou qu'elle procurera un retour sur l'investissement.

Conditions de l'industrie. Les opérations d'extraction et de traitement sont sujettes aux règles gouvernementales. Les opérations peuvent être affectées à différents degrés par les règles gouvernementales telles que des restrictions sur la production, des contrôles de prix, des hausses d'impôts, l'expropriation de propriété, des contrôles de pollution ou des changements aux conditions sous lesquelles le minerai peut être extrait, traité ou vendu. La vente du minerai peut être affectée par plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société, tels que les règlements gouvernementaux. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

Risques non assurés. Des risques tels que des conditions géologiques inhabituelles sont impliqués dans l'exploration et le développement de gisements miniers. La Société peut devenir responsable pour la pollution ou autres risques qui ne peuvent pas être assurés ou contre lesquels la Société peut choisir de ne pas s'assurer à cause des fortes primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de telles responsabilités pourrait résulter en la perte d'actifs pour la Société ou l'insolvabilité de la Société.

Financement futur. La finalisation de futurs programmes peut requérir l'obtention de financement additionnel, ce qui peut diluer les intérêts des actionnaires actuels.

Employés clés. La direction de la Société repose sur quelques officiers clés et membres du conseil d'administration, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible sur ses opérations.

Agence des Douanes et du Revenu du Canada. Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada.